4 casemates pour terroristes détruites à Tipasa, Chlef et Tizi Ouzou

Page 5

CANTINES SCOLAIRES

Une aide financière annuelle de plus de 26 milliards

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6195 - SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

KAOUANE LORS DE L'ANNIVERSAIRE DU FORUM D'*AL NASR*

Le soutien de l'Etat à la presse se poursuivra

Page 3

Un mouvement partiel

BOUTEFLIKA NOMME 18 NOUVEAUX WALIS

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, annonce jeudi un communiqué de la Présidence. Dans ce nouveau mouvement, il s'avère que le wali de Ouargla, Abdelkader Djilali, contesté par la population locale lors des manifestions il y a deux semaines, et le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernier temps, sont maintenus à leurs postes.

Page 4



DR



L'UNIVERSITÉ ET LE SERVICE NATIONAL… DEUX ÉCOLES DU VIVRE-ENSEMBLE

«Le vivre-ensemble, c'est ce pilier sur lequel sont bâtis nos référents identitaires et civilisationnels, le reste étant une richesse qui ne peut que renforcer une unité dans la diversité», souligne Boukhalfa Chouikrat, universitaire et enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme.

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

COLLECTIVITÉS LOCALES

La révision des listes électorales du 1er au 31 octobre 2018

LA PÉRIODE de révision annuelle des listes électorales sera ouverte du 1er au 31 octobre 2018, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, appelant les citoyens, non-inscrits, à s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence. «Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens que la période de révision annuelle des listes électorales aura lieu du 1er au 31 octobre 2018, en application de l'article 14 de la loi organique n 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», a-t-il indiqué dans un communiqué. Le ministère a appelé, à ce titre, les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de dix-huit (18) ans révolus le 31 décembre 2018, à «demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence». Il a invité, par la même occasion, les électeurs ayant changé de résidence à «se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence», soulignant que cette dernière «prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription». «La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence», a-t-on précisé. Selon le ministère, les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine, de neuf heures (9H00) à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi. Lors des élections communales de novembre 2017, le nombre d'électeurs inscrits a atteint 22 883 772 électeurs. **S. N.**

EMPORTÉ PAR UNE CRISE CARDIAQUE

Décès du journaliste Abderrahmane Bettache



LA FAMILLE de la presse a appris avec tristesse le décès, ce vendredi matin, du journaliste Abderrahmane Bettache dit Youcef (53 ans), emporté par une crise cardiaque. Ce sont ses proches et ses amis qui ont annoncé la triste nouvelle sur les réseaux sociaux. Youyou, comme l'appelaient l'ensemble des collègues, emmenait ses enfants comme chaque vendredi à la piscine, quand il a ressenti un malaise. Il n'a pas survécu à cette soudaine attaque. Connu sous la signature d'Abder Bettache, le défunt a travaillé aux quotidiens l'Opinion et le Soir d'Algérie. Il a également animé une émission politique à la chaîne TV privée Ennahar et une émission de débats. Dès le début des années 2000, il s'était spécialisé dans la couverture des mouvements sociaux et tout ce qui a trait au syndicalisme. Frère du maire d'Alger-centre, le défunt était marié et père de trois enfants. Son enterrement aura lieu aujourd'hui à Tizi-Ouzou après la prière du Dohr. Le Jeune Indépendant présente ses sincères condoléances à la famille du défunt. **M. D.**

CANTINES SCOLAIRES

Une aide financière annuelle de plus 26 milliards

Une aide financière annuelle de 26,5 milliards de DA est allouée à la prise en charge de la restauration scolaire et la distribution de repas à plus de 3,7 millions d'élèves du cycle primaire, a révélé le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.



Bedoui, qui répondait à une question orale du la députée Fatma Saidi, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué que « le budget de l'Etat consacre une aide annuelle de 26,5 milliards de DA aux collectivités locales pour la prise en charge de la restauration scolaire, outre les affectations allouées annuellement par la Caisse de solidarité des collectivités locales à cet effet pour éviter tout dysfonctionnement par manque de ressources financières dans plusieurs communes «.

Le ministre a souligné que le décret exécutif n° 03-18 autorise les wilayas et communes recelant des ressources financières importantes ainsi que les associations de parents d'élèves à contribuer à « l'amélioration de la qualité» des repas; il a rappelé que les wilayas « avaient contribué «, au titre de l'exercice 2018, à l'amélioration des repas pour plus de 1,3 milliard de DA, et ce pour la consécration « du principe d'équité et d'égalité des chances entre tous les élèves dans la poursuite de leurs études selon une démarche participative «.

A ce propos, Bedoui a mis en exergue « le caractère obligatoire « des dépenses inhérentes aux cantines scolaires, inscrites comme dépenses obligatoires dans le budget communal. Il a fait savoir que ces subventions avaient été réparties « selon le coût du repas estimé à 55 DA pour les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, et à 45 DA pour les wilayas du Nord, pour assurer les repas à plus de 3,7 millions d'élèves, soit 85% élèves du cycle primaire «, ajoutant que 95% des cantines scolaires avaient été ouvertes, au niveau national, lors de la rentrée scolaire 2018-2019. « Après avoir confié la gestion des cantines aux Assemblées populaires communales (APC) en janvier 2017, des lacunes ont été enregistrées mais rattrapées de manière progressive notamment à travers la promulgation du décret exécutif 03-18 de janvier 2018 fixant les dispositions applicables aux cantines scolaires et définissant les normes de prise en charge de la restauration scolaire «, a rappelé Bedoui.

Ce dernier a indiqué, en outre, que « la ressource humaine qualifiée des APC a été renforcée par le recrutement de 45 000 agents dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle en faveur des jeunes diplômés en restauration «, ajoutant que cette opération s'effectue en coordination avec le ministère de la Formation et de L'enseignement professionnels et celui de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale en vue d'assurer « une bonne gestion « des écoles et des cantines. Et pour encourager l'esprit d'initiative et la modernisation des modes de gestion visant à limiter l'intervention des collectivités locales dans la gestion directe des structures publiques, « les cantines recourront à la gestion par délégation conformément aux dispositions du décret exécutif relatif aux délégations des structures du service public à travers l'implication des petites entreprises spécialisées dans la restauration, selon un cahier de charges garantissant les normes d'une alimentation saine et équilibrée «, a souligné Bedoui qui a affirmé que d'autres opérations seront lancées pour la réhabilitation de toutes les cantines atypiques dont le nombre est estimé à 5 901, outre «une éventuelle contribution des parents d'élèves, selon les cas «.

Le ministre a indiqué que conformément aux instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika, «la commission multisectorielle chargée de la préparation de la rentrée scolaire a accordé la priorité au cycle primaire « à travers « un programme complémentaire « pour lequel une enveloppe financière de 15 milliards de DA a été affectée à la gestion et à l'entretien des écoles ainsi qu'une autre enveloppe d'un montant de 2,6 milliards de DA destinée à la fourniture et à la maintenance des appareils de chauffage et de climatisation, outre l'acquisition de 3 500 bus scolaires pour renforcer la flotte du transport scolaire au profit des écoliers avec un montant de 25 milliards DA, dont 2 000 seront réceptionnés avant la fin de 2018 (721 réceptionnés en septembre et 1 500 bus livrables en 2019).

Bedoui a affirmé que son ministère « veillait constamment au respect scrupuleux de l'hygiène», donnant des instructions aux walis de faire respecter l'hygiène dans les établissements éducatifs en intensifiant les opérations de contrôle et en effectuant « des visites d'inspection inopinées «, notamment dans cantines scolaires afin de s'enquérir du degré de respect des règles d'hygiène et d'assurer un climat propice. Des «missions d'inspection ont été dépêchées dans chaque wilaya, assurées par une centaine de cadres en deux étapes, dont la première a touché 2 681 écoles primaires en février dernier tandis que la deuxième a concerné 3 197 écoles eu juillet dernier «, a-t-il dit. «Tous les moyens ont été mobilisés afin de prendre en charge le dossier de la scolarisation dans les meilleures conditions «, a rappelé Bedoui.

Lynda Louifi

DANS UN DISCOURS À L'ONU

Messahel vante le «haut niveau de vigilance» de l'Algérie

L'Algérie a depuis longtemps et au vu de l'expérience dont a eu à surmonté tout le peuple avec toute sa composante sociale, politique et sécuritaire, mis en avant la nature du terrorisme lequel avait aveuglement frappé sans aucune distinction toutes les catégories sociales durant les années 1990.



La lutte contre le terrorisme et ses bases arrières d'où il puise ses ressources qui sont l'exclusion, la marginalisation ou encore l'injustice sociale continue de faire partie des priorités de la politique de l'Etat algérien. La tenue à New York de l'assemblée générale des Nations Unies a été mercredi une occasion pour le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel de réaffirmer, devant la 9ème réunion ministérielle du GCTF, organisée en marge des travaux l'Assemblée onusienne ; la position algérienne sur le sujet qui reste plus que jamais d'actualité.

Le ministre avait mis l'accent sur la stabilité dont jouit l'Algérie grâce notamment à une politique de maintien d'un « haut niveau de vigilance « contre le fléau adopté depuis des années.

Messahel a ainsi affirmé mercredi que l'Algérie «maintient un haut niveau de vigilance» dans la lutte contre le terrorisme, relevant le «niveau élevé» de la menace terroriste dans la région, avait indiqué un communiqué du ministère.

«L'Algérie, pays stable et sécurisé dans une région marquée par l'instabilité et un niveau élevé de la menace terroriste, maintient un haut niveau de vigilance et d'engagement dans la lutte anti-terroriste», a-t-il déclaré.

Selon le chef de la diplomatie algérienne, cet engagement se traduit par «la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes de développement guidés par une ferme volonté, à la fois, de lutte sans répit contre les facteurs d'exclusion, de marginalisation, de stigmatisation ou d'injustice sociale, fortement exploités par la propagande des groupes terroristes pour mobiliser et recruter».

«L'ancrage de la démocratie, la réconciliation nationale, la déradicalisation, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la bonne gouvernance et le vivre ensemble en paix «, ont été aussi présentés comme étant les véritables antidotes à l'extrémisme violent et au terrorisme, a aussi dit le ministre. La sécurisation des frontières que partage le pays avec sept pays dont au moins trois sont sous tension n'est point chose aisée.

Et, le ministre l'a réaffirmé devant ses homologues. Messahel a soutenu, à cet égard, que « l'engagement de l'Algérie se traduit aussi par la sécurisation, difficile et coûteuse, des longues frontières du pays et la poursuite de la lutte contre les résidus du terrorisme «.

Evoquant les efforts de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme au plan régional, le ministre a souligné que l'engagement de l'Algérie trouve son expression dans le développement et la densification de la coopération bilatérale avec les pays voisins dans les domaines clés de la lutte anti-terroriste.

«L'Algérie est animée en cela par une forte volonté de partage de son expérience et de contribution active à la stabilité et à la sécurité des pays de la région», a-t-il ajouté.

Au niveau africain, M. Messahel a rappelé que l'Algérie abrite le siège d'AFRIPOL, la nouvelle plateforme de coopération entre les polices africaines, laquelle tiendra sa deuxième assemble générale le mois prochain à Alger, ainsi que celui du Centre africain des études et recherches sur le terrorisme (CAERT) organe de l'Union africaine qui, a-t-il dit, «offre un haut niveau d'expertise en matière de lutte contre le terrorisme, fort utile par ailleurs dans la mise en œuvre en Afrique, des bonnes pratiques produites par ce Forum».

Le ministre a, également, rappelé que l'Algérie assume aussi, en la personne de son président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la demande des chefs d'Etat et de gouvernement africains, la haute mission de Coordonnateur pour la prévention de la radicalisation et la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique.

A. B.

KAOUANE LORS DE L'ANNIVERSAIRE DU FORUM D'*AL NASR*

Le soutien de l'Etat à la presse se poursuivra

LE SOUTIEN de l'Etat à la presse nationale se poursuivra et sera multiforme, conformément au principe de consécration de la liberté d'expression, a affirmé avant-hier à Constantine le ministre de la Communication Djamel Kaouane.

S'exprimant à l'occasion de la célébration du 55ème anniversaire de la création du journal public «An Nasr», le ministre a réitéré la détermination des pouvoirs publics à «soutenir et à accompagner l'élan de modernisation et de développement de la presse nationale au service du pays et des citoyens». «La presse algérienne évolue dans un monde métamorphosé marqué par des avancées technologiques de pointe, d'où l'importance de se mettre au diapason de cette modernité tous azimuts pour une meilleure maîtrise des défis de l'heure»

Il a dans ce sens exhorté les responsables des différents titres de presse à faire preuve de sens d'implication pour trouver les moyens adéquats pour dégager leurs propres ressources, mettant l'accent sur «le professionnalisme et la crédibilité dans la réussite de la bataille pour la survie et le rayonnement». Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a pris part, avant-hier jeudi, à la cérémonie marquant le 55e anniversaire de la création du quotidien régional An Nasr. Il a eu, en marge de cette tournée à s'enquérir des conditions de travail des confrères du journal arabophone. Une visite fut ainsi improvisée dans les locaux du pionnier de la presse régionale postindépendance qui, d'abord, fut d'expression française avant de faire une reconversion partielle vers la langue arabe à partir de juillet 1971 jusqu'à janvier d'après 1972, où elle fut entièrement arabisée. Le journal a vu le jour le 28 septembre 1963 après la nationalisation de la Dépêche de Constantine, qui fut longtemps l'un des principaux journaux de la région durant la période coloniale. Une vidéo sur l'histoire du quotidien a, pour la circonstance, été diffusée. L'hôte de la ville des ponts a ainsi eu droit à une virée dans le riche rayon des archives de la presse écrite où lui furent relatées quelques étapes marquantes de l'histoire des journaux, quotidiens et hebdomadaires de la région. Le ministre a aussi pris part à la cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours organisé par le quotidien durant le mois de ramadhan.

De Constantine, Amine B.

le Commentaire

UNE PRESSE DANS MONDE MÉTAMORPHOSÉ

de Amar Ferdi

A DÉFAUT de se laisser entraîner par des dépendances extra-sectorielles, les sources de financement des médias traditionnels, ceux de la presse écrite en particulier, restent, et nul ne l'ignore, la publicité et à un degré moindre la contribution via les ventes aux lecteurs. On convient que ces dernières, au vu des prix des tabloïds dont le mieux coté ne dépasse guère 30 dinars, reste peu rentables. La publicité, qu'on ne veuille ou non, est le nerf de la guerre que devront mener à longueur d'année et jour après jour les professionnels des médias. Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a pourtant exhorté en marge d'une visite à Constantine où il a pris part à la célébration de 55e anniversaire de la création du quotidien public An Nasr les responsables des différents titres de presse à faire preuve de sens d'implication pour trouver les moyens adéquats pour dégager leurs propres ressources, mettant l'accent sur « le professionnalisme et la crédibilité dans la réussite de la bataille pour la survie «. Il mettra ainsi l'accent sur le fait que «la presse algérienne évolue dans un monde marqué par des avancées technologiques de pointe d'où l'importance de se mettre au diapason de cette modernité tous azimuts pour une meilleure maîtrise des défis de l'heure «. Le ministre n'ignore certainement pas que le marché de la publicité reste peu enclin à se laisser séduire par une presse écrite en perte de vitesse, notamment celle d'expression française. Ni le système éducatif encore moins la montée en puissance notamment durant la décennie noire d'une mouvance revancharde n'a aidé à l'émergence d'un lectorat à même de permettre le développement de tribunes étiquetées, à tort, on en convient, de porte-parole du système colonial. La survie de la presse écrite au milieu de supports médiatiques de technologie récente imposés par la modernité est une affaire qui devrait pousser, certes, à plus de rigueur dans la recherche de ressources autres que les traditionnels encarts publicitaires, mais le chef du département ne saurait ignorer que le système économique actuel avec les réticences et les interdictions auxquels sont soumis les différents acteurs opérant dans ce système reste contraignant à plus d'un titre. Ce qui peut avoir une incidence sur d'autres secteurs, dont celui des médias et la presse papier en particulier. Le ministre a ainsi précisé au cours de ce bref passage à Constantine que «la presse algérienne évolue dans un monde métamorphosé marqué par des avancées technologiques de pointe, d'où l'importance de se mettre au diapason de cette modernité tous azimuts pour une meilleure maîtrise des défis de l'heure «, a-t-il dit, seulement le retard enregistré par le pays comparativement aux seuls voisins maghrébins dans le secteur du e-commerce est loin d'offrir de véritables perspectives au plus ambitieux des médias. Toutefois et fort heureusement, ministre de la Communication n'a pas manqué de rassurer en affirmant que le soutien de l'Etat reste immuable conformément au principe de consécration de la liberté d'expression. Il mettra ainsi en avant au grand bonheur des professionnels du secteur la détermination des pouvoirs publics à « soutenir et à accompagner l'élan de modernisation et de développement de la presse nationale au service du pays et des citoyens «.

IL SE TIENT À MARRAKECH

Guitouni au congrès de l'OPAEP

LE MINISTRE de l'Energie, Mustapha Guitouni, prendra part aux travaux du 11ème Congrès Arabe de l'Energie qui se tiendra du 01 au 04 octobre 2018 à Marrakech (Maroc). Organisé par l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP, le congrès aura pour thème « Energie et coopération arabe «.
Les travaux de ce congrès de l'OPAEP porteront essentiellement sur les transformations des marchés mondiaux du pétrole et du gaz mais encore sur la sécurité énergétique et les besoins d'investissement nécessaires pour développer le secteur de l'énergie dans les pays arabes. Les discussions porteront également sur les ressources énergétiques arabes et mondiales ; les industries pétrolières en aval dans les pays arabes et dans le monde, la coopération arabe dans le domaine de l'énergie électrique et la gestion de la demande en énergie dans les pays arabes.
Il sera par ailleurs question de l'environnement et du développement durable.
Le congrès arabe de l'énergie a pour objectifs de créer un cadre institutionnel arabe pour examiner les questions pétrolières et énergétiques afin de développer une perspective panarabe et d'harmoniser les politiques énergétiques avec les problèmes de développement.

M. D.

PÉTROLE

Le Brent s'installe au-dessus des 83 dollars

LE PRIX du pétrole a atteint hier un nouveau pallier historique avant la clôture des marchés européens. Le prochain contrat à terme sur le baril de Brent de mer du Nord grappillait 1.99% à 83,13 dollars, le WTI de référence aux Etats-Unis a atteint 73,36 dollars.
En dépit des appels pour le moins pressants adressés à l'Opep par Donald Trump, le cartel pétrolier ne semble pas d'avis d'accroître sa production.
Alors même que deux de ses Etats-membres, le Venezuela et la Libye, demeurent dans des situations difficiles, et que les exportations de l'Iran sont déjà réduites par les sanctions américaines qui entreront pleinement en vigueur le 4 novembre prochain.
Peu importe, dans ce contexte, que les extractions des Etats-Unis aient augmenté de 100.000 barils/jour la semaine dernière, pour atteindre un nouveau sommet à 11,1 millions de barils/jour.
Les risques pesant sur l'offre mondiale sont élevés, alors que rien ne menace à très court terme la demande, notamment celle des pays émergents dont les économies sont plus intensives en or noir que celle des régions industrialisées.
Les prix du brut ont grimpé ces derniers mois, notamment en raison des sanctions américaines contre l'Iran, qui vont faire disparaître du marché les exportations du troisième producteur de l'Opep.
Réuni à Alger, le Comité ministériel «a exprimé sa satisfaction concernant les perspectives actuelles du marché pétrolier, avec un équilibre globalement sain entre offre et demande», selon la déclaration finale de la rencontre.

M. D.

200 MILLIONS D'EUROS INJECTÉS DEPUIS 2000

L'AFD fête le 50e anniversaire de sa présence en Algérie

L'Agence française de développement (AFD) a célébré ce jeudi à la Safex le 50e anniversaire de sa présence en Algérie (1968-2018), qui a permis d'écrire une longue histoire caractérisée par des partenariats de qualité et une relation de confiance, y compris lors des temps durs que l'Algérie a traversé tout au long de la décennie noire au cours de laquelle l'agence AFD a maintenu son activité, a indiqué Hervé Bougault, le directeur de l'agence.



Selon ce dernier, ces partenariats se sont traduits par un appui aux politiques publiques. Ainsi, l'AFD a répondu par exemple aux sollicitations des autorités algériennes et des acteurs du secteur marchand, public ou privé à travers des prêts de financement à long terme (15 à 20 ans) à des conditions concessionnelles- des prêts aux conditions de marché- des interventions en fonds propres- des subventions.
Cet appui a porté entre autres sur un programme de restructuration des quartiers dégradés avec le ministère de l'Habitat à hauteur de 17 millions d'euros, un programme de reconstruction du site de Boumerdès ravagé par le séisme à hauteur de 41 millions d'euros, du développement du réseau des trains de banlieue à hauteur de 72,5 millions d'euros et enfin des lignes de refinancement auprès des banques publiques de la place à hauteur de 30 millions d'euros.
Depuis le début des années 2000, l'AFD a mis a la disposition des autorités algériennes et des secteurs marchands près de 200 millions d'euros de ressources financières.
Cette agence est aussi intervenue à travers des appuis sous forme de formation et de renforcement de capacités des ressources humaines et auprès de plusieurs ministères (Finances, Intérieur, Ressources en eau et Énergie), des appuis au secteur bancaire, des études de faisabilité, un accompagnement du programme Joussour avec plus de 130 OSC accompagnés.
L'AFD a conclu avec les autorités algériennes des accords portant sur la transition numérique, la transition territoriale et la diversification économique. La directrice exécutive adjointe des opérations de l'agence, Hélène Loison elle a, quant à elle, mis l'accent sur le plan d'orientation stratégique pour la période 2018-2022, qui traduit la forte volonté des autorités françaises de relancer la politique d'aide au développement en accroissant significativement l'effort financier consacré à cette politique. Ainsi à travers les axes de cette stratégie, l'AFD espère collaborer avec l'Algérie et tous les acteurs du développement dans le domaine énergétique en matière de diversification de l'économie ou encore de promotion d'un développement urbain et territorial durable.
L'AFD a remis à la fin de cette cérémonie des diplômes de master à des cadres algériens.

Hocine Adryen

UN MOUVEMENT PARTIEL

Bouteflika nomme 18 nouveaux walis

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, annonce jeudi un communique de la présidence dont voici le texte intégral. «Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a procédé ce jour à un mouvement partiel des walis et des walis délégués. Les wilayas concernées par le mouvement sont : Chlef, Oum El Bouaghi, Bechar, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Tizi Ouzou, Médéa, Blida, Djelfa, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Mascara et Boumerdes. Dans ce nouveau mouvement, il s'avère que le wali de Ouargla Abdelkader Djilali contesté par la population locale lors des manifestions il y a deux semaines et le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, qui a coulé beaucoup d'encre ces dernier temps, sont maintenus à leurs postes.

Liste des nouveaux walis :

- Saddek Mostefa, Wali de Chlef.
- Hadjadj Messaoud, Wali d'Oum El Bouaghi.
- Maabed Ahmed, Wali de Béjaia.
- Mebarki Ahmed, Wali de Béchar.
- Cherfa Youcef, Wali de Blida.
- Chater Abdelhakim, Wali de Tizi Ouzou.
- Dif Taoufik, Wali de Djelfa.
- Saci Ahmed Abdelhafid, Wali de Sidi Belabbes.
- Mezhoud Toufik, Wali d'Annaba.
- Abla Kamel, Wali de Guelma.
- Badaoui Abbas, Wali de Médéa.
- Baiche Hamid, Wali de Mascara.
- Bekkouche Benamar, Wali de Bordj Bou Arreridj.
- Salamani Mohamed, Wali de Boumerdes.
- El Afani Salah, Wali de Tissimsilt.
- Mohamedi Farid, Wali de Souk Ahras.
- Bouchemma Mohamed, Wali de Tipaza.
- Amieur Mohammed, Wali de Mila.

Par ailleurs, sont nommés Wali délégué madame et messieurs :

- Dahimi Abderrahmane, Wali délégué d'Ouled Djellel.
- Amarani Farida, Wali délégué de Bouzaréah.
- Harfouche Benarar, Wali délégué de Dar El Beida.
- Smail Mohamed, Wali délégué de Chéraga.
- Yahiatene Yahia, Wali délégué de Touggourt.
- Guedjiba Abdellah, Wali délégué de Djanet.
- Mahmoudi Ahmed, Wali délégué d'El Meghaier

M. D.

LE PREMIER À BÉNÉFICIER DE CETTE DISTINCTION

Bouteflika lauréat du prix de la paix de BRAVE

LE PRIX de la paix 2018 de Fondation américaine BRAVE (OTB Fondation) a été décerné au Président de la République Abdelaziz Bouteflika en guise de reconnaissance de ses efforts pour le retour de la paix civile dans son pays et pour sa contribution à la résolution de conflits dans le monde, indique un communiqué de la fondation. Le président Bouteflika est «le premier bénéficiaire du prix annuel de la paix pour son rôle en tant que médiateur de la paix dans son pays, au Moyen-Orient et en Afrique», précise le communiqué, en faisant savoir que «les anciens membres du Congrès Américain George Hochbrueckner (élu de New York) et Christopher Shays (élu du Connecticut) ont décerné le prix au nom de la Fondation».

M. D.

PRÈS DE QUINZE MILLIONS EN FAUX BILLETS SAISIS

ARRESTATION D'UN GANG FAUSSAIRE À GUELMA

Sept personnes dont trois femmes ont été mises en détention sur ordre du juge d'instruction du tribunal de Guelma. Impliqués dans une affaire de fabrication de faux billets, les mis en cause ont été arrêtés jeudi et présentés au magistrat instructeur en compagnie de trois femmes dont une mineure, placées toutes les trois sous contrôle judiciaire.



Le pot-aux-roses a été découvert par les enquêteurs du groupement de la Gendarmerie nationale de Guelma, lesquels ont agi sur renseignements selon lesquels plusieurs individus, notamment des femmes, diffusaient de faux billets dans les commerces du complexe touristique Chelala, dans la commune de Hammam Debagh.
L'exploitation des pistes et indices fournis permettront aux gendarmes d'identifier cinq personnes : deux hommes originaires des deux communes voisines, Medjaz Amar et Selaoua Anouna, et trois femmes dont une de la wilaya de Annaba et une mineure originaire de la localité de Hammam Debagh, à quelque dix kilomètres à l'ouest de Guelma. Les mis en cause seront arrêtés à l'intérieur même du complexe touristique à bord d'un véhicule touristique.
L'interrogatoire auquel ont été soumis les inculpés permettra aux enquêteurs de remonter la filière. La chef présumée du réseau s'est avérée être une femme. Le groupe composé de cinq personnes, trois femmes et deux hommes, avait pour base arrière la ville de Guelma. La perquisition du domicile de la principale mise en cause, à la cité Emir Abdelkader, transformé en un véritable atelier de fabrication de faux billets de banque, a permis aux enquêteurs de récupérer du matériel sophistiqué dont une imprimante couleur laser, un massicot pour la découpe, des ordinateurs et des téléphones portables. Ont été aussi saisis 14 004 000 de centimes en fausses coupures de 2 000 DA.
Les mis en cause ont été, dans un premier temps, présentés au représentant du parquet, lequel les a remis au juge d'instruction. Ils devront répondre entre autres des chefs d'inculpation de constitution de groupe de malfaiteurs dans le but de commettre un crime visant à déstabiliser les institutions étatiques, violation des symboles de l'Etat, faux et usage de faux billets, diffusion de faux billets de banque et détournement de mineure.

Amine B.

DANS DES OPÉRATIONS DE L'ANP

Quatre casemates pour terroristes détruites à Tipaza, Chlef et Tizi Ouzou

QUATRE casemates pour terroristes, deux bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires et d'autres objets ont été découverts et détruits jeudi à Tipasa, Chlef et Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP).
C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).
« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage à Tipasa, Chlef et Tizi Ouzou /1re RM, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 27septembre 2018, quatre (04) casemates pour terroristes, deux (02) bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et d'autres objets «, précise la même source.
Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset/6e RM (21) contrebandiers et saisi (06) groupes électrogènes, (03) marteaux-piqueurs et (03) motocyclettes, tandis qu'un autre détachement à Tébessa /5e RM a intercepté quatre (04) individus et saisi deux (02) fusils de chasse, une quantité de minutions, des moyens de liaison, un (01) véhicule, une (01) paire de jumelles et d'autres objets, ajoute-t-on de même source. Par ailleurs, des Gardes-frontière et des éléments de la Gendarmerie nationale ont déjoué des tentatives de contrebande de 7 160 litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/ 5e RM et El Oued/4e RM, tandis qu'un individu a été intercepté et (02) kilogrammes, 98 grammes de kif traité, 60 comprimés psychotropes et une motocyclette ont été saisis à Bordj Badji-Mokhtar /6e RM et Guelma/5e RM. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté 49 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tamanrasset/6e RM, Ouargla et Djanet/4e RM, conclut le communiqué du MDN.

S. N.

OPÉRATION CONJOINTE DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE À BÉJAÏA

Plusieurs délits constatés lors de contrôles de véhicules

UNE OPÉRATION conjointe visant la lutte contre le crime de manière générale et surtout le trafic de stupéfiants a été entreprise par la Sûreté de wilaya et la Gendarmerie nationale ces derniers jours dans cinq daïras de la wilaya, à savoir Akbou , Kherrata, Tazmalt, Aokas et Amizour, touchant environ une quinzaine de communes, indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération entre dans le cadre d'une coordination opérationnelle entre les deux corps de sécurité. Elle a mobilisé d'importants moyens matériels et humains. Les services de sécurité se sont déployés un peu partout, dans les milieux délictuels et les endroits suspects et isolés pouvant abriter des activités criminelles comme le trafic de drogue et d'armes, le recel d'objets volés, conduite dangereuse, etc. Des points de contrôle ont été installés sur différents axes routiers et des fouilles inopinées organisées. Cette action commune a donné lieu au contrôle de 93 personnes et de 81 véhicules.
Plusieurs infractions et délits ont été relevés à l'issue de cette action qui se reproduira à l'avenir entre les deux corps», ajoute la même source. **N. B.**

INTEMPÉRIES À ADRAR

Plusieurs maisons effondrées

PLUSIEURS maisons se sont effondrées, avant –hier dans la localité de Tamentit (12 km au Sud d'Adrar) suite à d'importantes chutes de pluies et de grêle enregistrées dans cette région. Quelque 85 familles ont été déclarées. Les services de l'APC ont mis en place une cellule de crise pour la prise en charge des sinistrés et leur évacuation vers des salles d'établissements scolaires, retenues pour leur hébergement provisoire, a fait savoir Abdelhalim Amraoui, membre de l'Assemblée populaire communale(APC) de Tamentit. Les opérations de recensement des sinistrés et des dommages occasionnés par ces intempéries se poursuivent, en coordination avec les services de la protection civile, selon un premier bilan. Des pluies intermittentes se sont abattues jeudi sur Adrar et ses environs, entraînant des agglutinements d'eaux à divers endroits, perturbant le trafic routier, et causant des dommages à plusieurs vieilles bâtisses construites en argile et en pisé. **M. D.**

BÉJAÏA

Arrestation d'un dealer à Taghzouyt

LA BRIGADE des stupéfiants de la sûreté de wilaya a mis fin aux agissements d'un trafiquant de drogue à Taghzouyt, dans la commune de Béjaïa, au courant la semaine dernière, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit d'un récidiviste répondant aux initiales de M.A., âgé de 39 ans, natif de Béjaïa. Ce dernier qui activait au niveau du cimetière de la localité, a été arrêté près du stade de l'Unité maghrébine. Après une fouille minutieuse de son véhicule, les policiers ont découvert en sa possession quatre barrettes de drogue de 420 g et une somme d'argent estimée à 48 600 DA. «Cette somme représente les reventes de quantités de drogue», précise-t-on. «Un dossier pénal a été élaboré à son encontre pour possession de drogue et sa proposition à la vente, achat de dogue en vue de la revendre». Le prévenu a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa. Convoqué en comparution immédiate, il a été écroué», souligne la même source. **N. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DES IMPOTS
NIS : 099033019000338

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics, la direction des impôts de la wilaya d'Illizi informe de l'attribution provisoire de l'appel d'offres n° 03/2018 du 04/07/2018 projet : **lot n° 06 :** réalisation d'un réseau informatique et téléphonique et système de protection centre l'incendie et anti-intrusion et électricité ondulée pour centre de proximité des impôts à Djanet, comme suit :

N°	Opération	ETB	Matricule fiscal	Délai d'exécution	Note technique + finance	Montant	Critère de choix
01	Projet : **Lot n° 06 :** réalisation d'un réseau informatique et téléphonique et système de protection centre l'incendie et anti-intrusion et électricité ondulée pour centre de proximité des impôts à Djanet	ETB BABEKER ABDELAZIZE	1972.4701.00785.24	25 JOURS	86.62/100	19.011.797.00 DA	Mieux disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant dans le cadre d'une consultation peuvent introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés de wilaya.
Et les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction concernée au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 29/09/2018/ANEP N° 828 926

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE CHLEF
NUMERO – NIF de l'OPGI de CHLEF : 099602019058027

2ème MISE EN DEMEURE

En application des dispositions des articles 112 et 113 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et de l'arrêté du ministère des Finances du 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
En vertu des marchés N 85/2015 conclus entre l'OPGI de Chlef et l'entreprise BEN MOUHANI M'hamed demeurant à Herenfa centre portant réalisation des 40/200/3000 LPL à TAOUGRIT.
Vu l'ordre de service N 01 du 21/09/2015 ;
Vu les mises en demeure respectivement en date du 05/09/2017, 09/11/2017 et 04/06/2018 ;
Vu la première mise en demeure parue dans les quotidiens nationaux en date du 26/08/2018 sous le numéro 825793 ;
Vu le rapport du bureau d'études en date du 05/09/2018.
A cet effet, vous êtes mis en demeure pour la deuxième fois de reprendre les travaux sous huitaine à compter de la date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux, faute de quoi, la résiliation sera prononcée à votre encontre.

***Le Jeune Indépendant* du 29/09/2018/ANEP N° 828 924**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BEJAIA – DAIRA DE BEJAIA – COMMUNE DE BEJAIA

NIF : 096206019213142

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 07/2018

- Le président de l'Assemblée populaire communale de Béjaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : collecte et transport des déchets ménagers et assimilés des secteurs suburbain de la commune de Béjaïa Exercice 2018.

Lot N° 01 : Secteur IGHIL OUACHALLAL – TIZI
Lot N° 05 : Secteur IGHIL OUAZOUG
Lot N° 06 : Secteur TALA OUARIANE – AMTIK

- Les entreprises intéressées spécialisées dans ce genre d'activité peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Béjaïa, sis rue Si El Houes, Béjaïa, contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A- Dossier de candidature :
- Une déclaration de candidature (renseignée, signée et cachetée).
- Une déclaration de probité (renseignée, signée et cachetée).
- Le statut pour les sociétés (copie).
- Registre du commerce.
- Attestation fiscale.
- Numéro d'identification fiscale (NIF).
- Casier judiciaire en cours de validité (moins de trois mois).
- Extrait de rôle apuré ou échéancier.
- Mise à jour CNAS apurée ou échéancier.
- Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de la personnalité morale (SARL, SNC, EURL, etc.).
- Les bilans des trois dernières années (2014-2015-2016) visés par l'administration fiscale.
- Les références bancaires (copies).
- Liste des moyens humains.
- Liste des moyens matériels justifiés par cartes grises + P.V contrôle technique en cours de validité.
- Les références professionnelles, à savoir les attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années (copies).
- P.V de visite des secteurs (exigé).

B- Une offre technique : qui contient :
1- L'offre technique (chaque page dûment paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
2- Le cahier des prescriptions spéciales (offre financière) (chaque page dûment paraphée et portant à la dernière page la mention manuscrite Lu et Accepté).
3- La déclaration à souscrire (renseignée, signée et cachetée).
4- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.

C- Une offre financière : qui contient :
5- La lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée).
6- Le bordereau des prix unitaires (renseigné, signé et cacheté).
7- Le devis quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté).
- Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'Assemblé populaire communale de Béjaïa, rue Si El Houes, sous triple enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 07/2018
Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés des secteurs suburbain de la commune de Béjaïa Exercice 2018

Lot N° 01 : Secteur IGHIL OUACHALLAL – TIZI
Lot N° 05 : Secteur IGHIL OUAZOUG
Lot N° 06 : Secteur TALA OUARIANE – AMTIK

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à **dix (10) jours** à **12h00** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans *le BOMOP*.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à **14h00,** au siège de l'APC. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

LE PRESIDENT

***Le Jeune Indépendant* du 29/09/2018/ ANEP N° 828 960**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.B. ARRERIDJ
DAIRA DE RAS EL OUED
COMMUNE DE RAS EL OUED
NUMERO FISCAL : 3402 0588 511
NUMERO STATISTIQUE : 0984 3402 900 1137

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 05/2018

Le président de l'Assemblée populaire communale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des projets suivants :

REFECTION ET AMENAGEMENT ROUTE RUE CHEDDAD SAID
Les entreprises qualifiées **en travaux publics activité principale** et ayant la catégorie **quatre et plus** peuvent retirer les cahiers des charges auprès du : **BUREAU DE MARCHE DE L'APC** contre paiement de **3000.00 DA.**
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière accompagnés des pièces suivantes :

03- Le dossier de candidature : comprendra
- Une déclaration de candidature remplie et signée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire.
- Les pièces fiscales et parafiscales déterminées dans le présent cahier des charges l'article n° 07 (L'offre technique).
02- L'offre technique :
L'offre technique comprendra :
- Le cahier des charges rempli et signé par le soumissionnaire + un mémoire technique justificatif.
03- L'offre financière :
Lettre d'offre, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif.
Les deux offres doivent être mises dans deux enveloppes, elles mêmes placées dans une enveloppe extérieure portant la mention :
«AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 05/2018 – A NE PAS OUVRIR + INTITULE DU PROJET REFECTION ET AMENAGEMENT ROUTE RUE CHEDDAD SAID
- Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).*
- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de délai de préparation des offres avant l'heure **10h00** et si cette date rencontre un jour de repos légal ou bien un jour de congé, le jour de dépôt sera reporté au jour de travail suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le président de l'APC

***Le Jeune Indépendant* du 29/09/2018/ ANEP N° 828 957**

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:50	12:20	15:42	18:20	19:40
CONSTANTINE	04:55	12:24	15:47	18:25	19:44
ALGER	05:09	12:39	16:01	18:39	19:58
OUARGLA	05:04	12:30	15:53	18:31	19:46
CHLEF	05:16	12:45	16:08	18:46	20:05
MOSTAGANEM	05:21	12:50	16:13	18:51	20:09
ORAN	05:25	12:53	16:16	18:54	20:12

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6195 – SAMEDI 19 MOUHARRAM 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	14°
Oran	25°	16°
Constantine	26°	10°
Ouargla	29°	16°

L'université et le service national...

DEUX ÉCOLES DU VIVRE-ENSEMBLE

« Le vivre-ensemble, c'est ce pilier sur lequel sont bâtis nos référents identitaires et civilisationnels, le reste étant une richesse qui ne peut que renforcer une unité dans la diversité «, souligne Boukhalfa Chouikrat, universitaire et enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme.



Pourquoi tendre le micro à ce doctorant, ce formateur que ses étudiants n'hésitent guère à qualifier d'homme «heureux» lorsqu'il franchit le seuil de ses classes à l'Université d'Alger 3 ? «Mes étudiants sont originaires des quatre coins de notre immense Algérie. De Souk Ahras à Nedroma, d'Alger à Béchar, de Tizi-Ouzou à Tissmssilt…Mes classes sont ainsi colorées ; ainsi harmonieuses…Aussi bien chez les profs que chez les étudiants, il n'y a point de différence, de discorde, je dirais d'ordre géographique», dit-il. Il faut dire que M. Chouikrat n'est pas le seul à qualifier l'université d'»école par excellence du vivre-ensemble «. Les manuels de sociologie tendent à rappeler que le ''vivre-ensemble'' est d'abord perceptible au sein de la cellule familiale, composée d'un papa, d'une maman, d'un ou de plusieurs enfants. Les valeurs, principes cardinaux de la famille algérienne, sont la composante de base de la «Grande famille d'Algérie». Les quarante millions d'Algériens sont en fait une seule et unique famille même si l'on doit accepter les différences des uns et des autres.

AU CAMPUS, UNIS DANS LA DIVERSITÉ

Pas un seul enseignant, étudiant, employé ou autre factotum rencontrés dans les établissements du palier supérieur ne vous diront le contraire. Tous, sans exception, nous soulignent que le cursus universitaire est une étape inoubliable dans la vie de l'étudiant. Il est question d'une vie de famille, au sens réel du terme, « et ce sentiment prend de l'ampleur lorsqu'on partage la même résidence, le même pavillon et surtout la même chambre U», insiste Samia qui se rappelle de ses premiers jours à l'université de Ben Aknoun où elle entamait une graduation en sciences de l'information et de la communication. «Il y avait un grand nombre de mes camarades au campus originaires de presque toutes les wilayas d'Algérie, mais chose importante pour moi, il y avait une bonne partie d'étudiants et d'étudiantes berbérophones. C'était pour moi, jeune fille d'une région arabophone, l'opportunité d'apprendre le kabyle. Une langue que je ne comprenais nullement avant «, se souvient Samia qui n'a rien à envier, aujourd'hui, à ceux et celles dont le kabyle est la langue maternelle.

Et hop ! C'est un pas de géant ; une longueur d'avance dans le monde du vivre-ensemble. « C'est l'université qui m'a offert cette chance. Quel exploit d'être aussi…kabyle «, ajoute-t-elle fièrement.

LES BIDASSES S'EN VONT … ENSEMBLE

Les appelés du service national relatent moult témoignages sur leurs expériences vécues dans les casernes. En effet, les jeunes conscrits qui viennent remplir les rangs de l'ANP proviennent des quatre coins du pays. Du Kabyle au Chaoui, en passant par le Biskri et le Tlémcénien, ou encore le jeune de l'antique Hippone (Annaba) et son frère dans l'» algérianité» de Aïn Ouessara… «Voilà l'école du ''vivre ensemble''. On ne trouvera rien de tel nulle part ailleurs», témoigne Sefouane, un quadragénaire qui se souvient de ses 24 mois passés entre Bou Saâda et d'autres endroits, quelque part au Sahara. « Je n'oublierai jamais Mohamed d'Oran, Abdelkrim de Constantine, Sid Ahmed de Miliana et Aïssa de Hassi Bahbah… «, se remémore Sefouane, ajoutant que le service national « était un moyen, mais surtout une magie de pouvoir rassembler des appelés de 48 wilayas dans une seule chambrée «. « On vivait vraiment l'Algérie dans sa totalité ; indivisible ; fraternelle. C'est plus fort que le « vivre-ensemble «, tonne-t-il, comme pour insister que l'Algérie est une famille de 40 millions de personnes et un vaste pays béni de 2,4 millions de kilomètres carrés.

Mokrane, un appelé affecté aux GGF (Gardes-frontières), dit avoir accompli son devoir national au sein d'un bataillon «multi-wilayal», comme il aime à le dire. «Nous étions fiers d'appartenir à une même famille où le régionalisme était banni. Et d'ailleurs, je vais vous faire une confidence : C'est dans l'armée que j'ai appris à parler l'arabe algérien. Et c'est aussi au sein de l'ANP que j'ai pu aider un groupe d'amis à acquérir quelques expressions kabyles. Juste pour pouvoir se faire comprendre par mes frères de notre bien-aimée Algérie «, ne cessait-il de souligner. Abdallah, un chaoui « pur souche» se présentant comme un Algérien d'abord, nous parle de ses « petits accrochages verbaux «, « mais juste pour défendre une recette culinaire de sa région ou un club de football, ou encore ''la beauté de nos femmes qui n'a pas d'égale chez vous''… «. « On mettait en avant notre appartenance à une Algérie unie, prospère, fraternelle… Avant de se lancer des piques pour valoriser tel massif forestier ou telle plaine généreuse. « Mais jamais avec haine, ni rancune… «, poursuit Abdallah « le Chaoui», dont l'épouse originaire d'Azazga lui a offert quatre jolis poupons…





Aziza Mehdid et Lilia Aït Akli